



14ème législature

Question N° : 4434	De M. Gérald Darmanin (Union pour un Mouvement Populaire - Nord)	Question écrite
Ministère interrogé > Redressement productif		Ministère attributaire > Finances et comptes publics
Rubrique >banques et établissements financiers	Tête d'analyse >activités	Analyse > Banque publique d'investissement. création. missions.
Question publiée au JO le : 18/09/2012 Date de changement d'attribution : 27/08/2014 Date de renouvellement : 29/01/2013 Date de renouvellement : 04/06/2013 Date de renouvellement : 24/09/2013 Date de renouvellement : 14/01/2014 Date de renouvellement : 04/11/2014 Date de renouvellement : 28/04/2015 Question retirée le : 02/02/2016 (fin de mandat)		

Texte de la question

M. Gérald Darmanin attire l'attention de M. le ministre du redressement productif sur la place des artisans au sein de la Banque publique d'investissement. Les entreprises artisanales constituent près de 75 % des entreprises de l'industrie française. De plus le secteur de l'artisanat représente près d'un exportateur français sur trois. Leur poids économique pour la France est indéniable. D'autre part, lors de son discours de Nantes, le Premier ministre a souligné l'importance qu'ont les chambres de métiers et de l'artisanat et leur présence nécessaire au sein de la Banque publique d'investissement. C'est pourquoi il souhaite savoir comment les entreprises artisanales seront représentées au sein de la Banque publique d'investissement et dans quelle mesure.